

**ENSEIGNEMENT**

# Un œil sur les comptes des écoles

**L**e ministre du Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles, André Flahaut, souhaite renforcer à l'avenir la supervision de la comptabilité de l'ensemble des écoles, financées en tout ou en partie par le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Selon le ministre, certaines écoles tardent en effet parfois à transmettre leurs comptes, lesquels ne sont en outre pas toujours très clairs.

Pour remédier à cette situation, André Flahaut souhaite voir à l'avenir les services comptables

des différentes écoles de la Fédération utiliser elles aussi le logiciel G-Com, ce programme comptable utilisé par l'administration wallonne et de la Fédération.

Le ministre veut entamer cet aggiornamento dès le début 2017 par les services administratifs à comptabilité autonome (SACA) qui gèrent aujourd'hui les différentes écoles du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ceux-ci brassent à l'heure actuelle quelque 170 millions d'euros par an.

André Flahaut compte ensuite

étendre ces contraintes à l'ensemble des écoles de la Fédération, « tous réseaux d'enseignement » confondus, a-t-il indiqué lundi en réponse à une question en commission du député Christos Doulkeridis (Écolo).

Selon le ministre, ces réformes ne sont pas motivées par le récent scandale au sein de l'office wallon des déchets (OWD), les problèmes de transparence et de lenteur de transmission des comptes des écoles ayant déjà été pointés par le passé par la Cour des Comptes, a-t-il précisé à Belga. ■